



MEDEF / MINISTERE DU TRAVAIL : MEME COMBAT !

IL FAUT TUER LE SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.

D'ailleurs, comment en douter depuis que le ministère du travail, rue de grenelle, est devenu une annexe du syndicat patronal ?

C'est qui, le boss ?

Pour convaincre les sceptiques, il suffit de regarder qui dirige vraiment la boutique.

Muriel Pénicaud ? La ministre en titre, qui aura servi à donner son nom à des ordonnances, mais qui n'est même pas foutue de connaître la valeur du SMIC¹ ? Pas du tout !

Le patron, le vrai, c'est Antoine Foucher², ci-devant directeur de cabinet de Mme la Ministre. Et comme bras droit, il s'est adjoint Alain Druelles³ comme « conseiller formation professionnelle et apprentissage », autre grand penseur de la vision Medefienne du monde du travail.

Tuez les tous ! (le) Dieu (de la concurrence) reconnaitra les siens.

Leur mission (qu'ils ont acceptée...) :

Distribuer aux patrons les 15 Milliards d'€uros (15 000 000 000 €) que l'État dit vouloir consacrer à la formation des chômeurs. Après le CICE qui lui aura rapporté plus de 20 Milliards d'€uros par an depuis 2013, le patronat, celui des grandes entreprises qui se fichent autant de la ruralité que des PME/TPE, veut continuer de se goinfrer des subventions de l'État.

Et pour être sûr que la pactole ira bien dans les poches des organismes de formation patronaux, il faut et il suffit de détruire les acteurs publics de la formation des adultes.

- Ainsi des CNAM, dont par exemple celui de la région Auvergne-Rhone-Alpes « [doit se restructurer](#) », à cause de la perte de ses financements.
- Ainsi des Greta qui mettent en œuvre depuis quelques années des plans de licenciement, un peu partout en France. À qui la faute ? Ben à cause de l'AFPA, entre autres, qui est venue lui piquer ses actions de formation. Et réciproquement. La marchandisation de la formation professionnelle a réussi à mettre en concurrence des organismes historiquement complémentaires, avec des publics et des pédagogies différents, qui au final, se seront tués l'un-l'autre, permettant ainsi de justifier leur suppression.
- Ainsi de l'AFPA qui doit supprimer 1/4 de ses emplois et fermer 1/4 de ses centres de formation. Et pour être bien sûr que l'AFPA ne s'en sortira pas, il faut aussi fermer les formations « rentables et compétitives » dans les centres qui ne fermeront pas.

Terminées les formations soudage dans l'Est de la France, histoire de laisser le champ libre à l'Institut de Soudage. En Picardie, le marché est d'ores et déjà réservé à Proméo sur la maintenance industrielle, l'informatique et le soudage. En Nord Pas de Calais, c'est l'AFPI qui raffle la mise, en Bretagne, on voit apparaître ANVEOL, filiale de Alixio (la boîte de R. SOUBIE qui a facturé 1,2 M€ à l'AFPA la rédaction de son « annuaire des licenciements »). Quant à l'AFTRAL, on les retrouve déjà partout en face de l'AFPA, c'est pas la fermeture du Puy en Velay qui va les chagriner, pas plus que les fermetures des formations « logistique » à Gonesse.

En face de chaque fermeture de formation annoncée, on peut déjà mettre le nom de l'organisme qui va occuper la place. Et quand il n'y a personne pour proposer les formations AFPA disparues ? C'est qu'elles n'étaient pas rentables, ou bien trop loin, ou bien trop coûteuses à mettre en œuvre, voire les 3 raisons à la fois.

1 Avec un patrimoine de plus de 7 Millions d'€uros qui en font la ministre la plus fortunée du gouvernement, il ne fallait pas s'attendre à des miracles de compassion sociale.

2 Au MEDEF depuis 2012, directeur des relations sociales du MEDEF

3 Au MEDEF depuis 2002, au poste de directeur éducation formation depuis 2015

État providence ? Et puis quoi encore. Pourquoi pas des services publics gratuits, tant que vous y êtes ?

Alors forcément, quand on demande à Foucher un engagement de l'État de donner de l'activité à l'AFPA, ça l'énerve : « *Ce n'est pas à l'État de donner de l'activité à l'AFPA, pas plus qu'à la CEGOS ou à DEMOS. Si l'AFPA est la meilleure, alors elle remportera les appels d'offres !* » Pareil énervement quand on lui fait remarquer que lorsque l'AFPA était subventionnée, 700 Millions d'€uros permettaient à 100 000 chômeurs par an de retrouver un emploi qualifié et durable, alors que lui n'a demandé aucun engagement de retour à l'emploi en contrepartie des milliards d'€uros qui vont être injectés cette année dans la formation des chômeurs. En fait, et une fois de plus, ce sont bien eux, les demandeurs d'emploi, qui vont être les dindons d'une farce au goût amer : pour 15 Milliards, le patronat s'engage juste à les faire sortir non pas du chômage, mais des statistiques du chômage, en les faisant glisser de la catégorie A (personne sans emploi à la recherche d'un emploi) à la catégorie D (personne sans emploi qui n'est pas immédiatement disponible, en formation). D'ailleurs, l'expérience du CICE qui aura coûté 100 Milliards d'€ pour 140 000 emplois créés en 5 ans est là pour nous rappeler la finalité de tout le système : voler aux pauvres pour donner aux riches, comme Robin des Bois, mais à l'envers.

Plus c'est gros, plus ça passe ...

Au final, et pour montrer la volonté de l'État de soutenir l'AFPA⁴, Foucher a confirmé que l'AFPA se verra confier la poursuite des programmes « HOPE » (formation des réfugiés) et « prépa-compétence », au motif que cette dernière mission n'est pas rentable pour le marché et qu'il doit donc être une mission de service public, assumée par l'AFPA. Nouvelle déclinaison de « privatiser les profits et socialiser les pertes ». Si donc on a bien compris leur logique, l'AFPA va s'en sortir financièrement en effectuant des missions qui ne sont pas rentables, raison pour laquelle le marché concurrentiel n'en veut pas. Cherchez l'erreur ! Ils ne font même plus semblant de nous prendre pour des cons ! Quand on sait que le point d'équilibre économique d'un formateur AFPA est de 800 €/jour (10 stagiaires minimum), l'État demande tout bonnement à l'AFPA de mettre ses formateurs sur un dispositif qui sera payé au mieux 250 €/jour (au coût analytique réel). Et on est prié de dire merci, en gardant le sourire.

En conclusion, seule solution pour l'AFPA d'après le Ministère du MEDEF : se jeter dans le vide et faire confiance à la direction générale. Le vide, c'est précisément le contenu du plan, qui ne prévoit rien, si ce n'est de casser des emplois, de casser des métiers, de casser des personnes tout en participant à la désertification des services publics sur tous les territoires. Qu'elle n'attende pas de SUD FPA qu'on lui facilite la tâche, bien au contraire.

Compte rendu de la réunion du 15 mars au Ministère du Travail.

En plus des 2 susnommés, assistaient à la réunion Patrice IVON, conseiller en charge des mutations économiques et de la santé au travail (défense de rire), le président GENESLAY, et la directrice générale P. d'ARTOIS. Concernant cette dernière, nous avons été surpris de la voir abandonnée par ses collègues de la délégation, à attendre tout comme nous qu'ils arrivent (en retard, forcément).

Sinon, le dircab s'excuse d'entrée de jeu du retard pris dans les réponses qu'il va nous donner. Ses excuses auront été le sujet le plus factuel des ses réponses car :

- articulation CNAM/GRETA/AFPA ? *Les travaux commenceront dans quelques semaines, et dureront plusieurs mois, mais de toutes façons, ils ne doivent pas ralentir le sujet de la transformation de l'AFPA.*
- Proposer les modalités d'achat hors appel d'offres ? *même si on le pouvait juridiquement, on ne le ferait pas politiquement. Les appels d'offres sont la garantie du meilleurs service au meilleur coût, c'est la moins mauvaise solution*
- Extension de la Mission Nationale de Service Public (MNSP) ? *On va renouveler les programmes HOPE et Prépa Compétence, vu que ça n'est pas rentable pour le marché privé.*
- Les besoins des branches professionnelles (Soudage, Froid) ? *On n'a pas encore étudié, on va le faire*
- Le maillage territorial et le maintien du service public de la formation professionnelle ? *On va y réfléchir dans le cadre de l'articulation CNAM/GRETA/AFPA, on veillera à ce qu'il reste au moins une de ces structures dans les territoires.*

Bref ! On a bien senti qu'on l'agaçait avec nos questions sur l'avenir de l'AFPA, agacé au point de nous dire au final que l'État ne viendrait pas au secours de l'AFPA en lui donnant de l'activité : c'est un choix politique.